

LA NOT ALBANAISE

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE


 LES PHOTOS DU MOMENT p. 7


Nautalbanaises, Nautalbanais,

Le printemps est là et avec lui sonne la fin du premier trimestre de l'année. Dans la vie des collectivités, c'est un moment important puisqu'il correspond à la construction et à la **validation du budget**.

Le budget 2023 équilibré à 2 683 763,25 € a été voté lors du conseil municipal du 20 mars et il est dans la continuité des deux premiers réalisés par l'équipe municipale.

SECTION FONCTIONNEMENT : Renforcement du travail en régie.

Avec le budget de fonctionnement, nous réaffirmons encore la volonté de vous offrir un cadre de vie agréable et de nombreux services de qualité grâce :

- Au maintien des financements pour l'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie
- Au renforcement du travail en régie (restauration scolaire)
- Au versement des subventions à l'école et aux associations

Nous avons aussi dû prendre en compte les augmentations des dépenses courantes comme l'énergie, les carburants et les denrées alimentaires.

SECTION INVESTISSEMENT : La poursuite du projet de revitalisation.

En ce mois d'avril, les travaux de **reconstruction de l'ancienne boucherie** démarrent. Ce projet prend une part importante de notre budget d'investissement pour cette année avec **un peu plus d'1 million d'euros**.

Pour le financer nous avons fait appel à nos partenaires qui subventionnent le projet à plus de 500 000€ et un emprunt d'un montant de 320 000€ qui sera remboursé par les loyers des logements et des cellules commerciales. La livraison est prévue en fin d'année pour les commerces et en mars 2024 pour les logements.

En septembre, un autre projet va se concrétiser avec la mise en place de la **restauration scolaire en régie**.

C'est une enveloppe d'un peu plus de 60 000€ qui va permettre d'acquérir le matériel nécessaire pour la réalisation des repas, le service et pour la livraison en liaison chaude pour l'école de Sainte-Anne-sur-Vilaine. Une **demande de subvention** est en cours auprès des services du Département, elle **pourrait atteindre 50%** des dépenses hors taxes du projet.

Nous consacrons presque **70 000€ à la modernisation de la voirie**. La commission voirie a travaillé sur la priorisation des travaux en fonction du diagnostic réalisé en 2021. L'entreprise Eurovia qui a remporté le marché de modernisation de voirie pour la période 2023-2026 va réaliser les travaux avant la mi-mai en fonction des conditions météorologiques.

L'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie en cabinet paramédical et réalisé quasiment dans sa totalité en régie, nécessite une enveloppe budgétaire d'environ **25 000€**. Ce projet va permettre à plusieurs professionnel-le-s de profiter d'un local agréable et idéalement situé pour recevoir leur patientèle.

Nous allons aussi continuer à **moderniser notre parc de véhicules** par l'acquisition d'un nouveau camion en remplacement du Peugeot Boxer, **remplacer des ordinateurs obsolètes et acquérir de nouveaux outils pour répondre aux besoins des agent-e-s techniques et administratives**.

Comme vous pouvez le voir, nous avons construit un budget volontariste à l'image de l'implication des élu-e-s et des agent-e-s pour embellir notre commune. Ce budget est rendu possible grâce aux subventions versées par nos différents partenaires dans la réalisation de nos projets. Comme depuis le début du mandat nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux bien que nous portons de nombreux projets.

Nous vous souhaitons un beau printemps et nous vous donnons rendez-vous **le 10 juin prochain**.

Le Maire,
et l'équipe municipale

Frédéric Martin



6, rue de la République
35470, La Noë-Blanche



02 99 43 20 12



Lundi au Vendredi
9h - 12h30
Lundi, Mercredi et
Vendredi | **14h - 17h**



mairie@lanoeblanche.fr
urbanisme@lanoeblanche.fr



www.lanoeblanche.fr



CONSEILS MUNICIPAUX

22/05 à 20h
19/06 à 20h

MODIFICATION DE LA CIRCULATION

Depuis deux ans, la municipalité travaille à la sécurisation du centre bourg. Ce travail s'est concrétisé par l'aménagement de la rue des Marronniers et la rue du Moulin Chagnet.

En ce début d'année une nouvelle phase est mise en œuvre et elle concerne le plan de circulation globale. La vitesse a donc été réduite à 30 km/h et le régime de priorité a été modifié début février.



Dans la continuité de ces actions, de nouveaux sens de circulation sont entrés en vigueur sur la rue des Artisans et une partie de la rue de l'Hermine. Ces rues sont désormais en sens unique, ce qui sécurise la vie quotidienne.



Il est constaté que le stationnement sur les trottoirs aujourd'hui dans le bourg, et notamment sur la rue de l'Hermine n'est pas réglementaire. Cette mauvaise habitude ne permet pas aux piétons et aux personnes à mobilité réduite de se déplacer de manière sécurisée.

Nous sommes conscients de la nécessité de se stationner et afin de permettre aux riverain-e-s de le faire dans les règles, nous allons, dans les prochains mois, matérialiser sur la voie des stationnements par alternance à gauche et à droite sur la rue de l'Hermine. Ces stationnements viendront en compléments des aires de stationnements déjà existantes sur les deux rues.



TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE MAIRIE

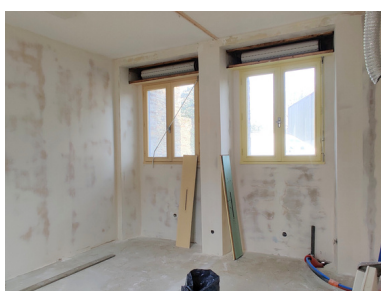
Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, le rez-de-chaussée de l'ancienne mairie est en pleine transformation.

Des professionnel-le-s de santé viendront prochainement occuper les locaux. Les agents du service technique œuvrent depuis plusieurs semaines : en commençant par la démolition des cloisons, s'en est suivie la pose de placo, l'isolation, l'électricité, la sous-couche de peinture... Deux pièces ont été redéfinies ainsi qu'un sanitaire. Ces travaux représentent une enveloppe de 25 000€.

Une kinésithérapeute, qui exerce actuellement à domicile, occupera les locaux par demi-journée. D'autres professionnel-le-s viendront occuper les locaux par vacation. Nous vous en dirons plus prochainement.

Coté extérieur, un aménagement enherbé est en cours de réalisation sous l'arbre et une place de stationnement pour personne à mobilité réduite sera créée juste à côté.

Les professionnel-le-s de santé intéressé-e-s par ce système de vacation à la demi-journée sont invité-e-s à prendre contact avec la mairie au **02 99 43 20 12** ou par mail à **mairie@lanoeblanche.fr**



PARC EOLIEN DE BRANFEUL



En date du **2 juin 2021**, **Monsieur le Préfet a décidé par arrêté d'accepter le projet de parc éolien de Branfeul** sur la commune de La Noë-Blanche par la société P&T Technologie.

Le 13 septembre 2021, le conseil municipal a voté (avec 11 voix pour et 2 voix contre) le lancement de la procédure à l'encontre de l'autorisation préfectorale au motif notamment de la saturation d'éoliennes sur la commune et la préservation du paysage.

La municipalité a été accompagnée par le conseil d'un avocat. L'audience a eu lieu le vendredi 3 mars 2023 à la Cour administrative d'Appel de Nantes.

L'avocate a remis son compte-rendu en date du 23.03.2023 en notifiant la décision de rejet de la requête de la Cour administrative d'Appel de Nantes en date du 21.03.2023. La Cour a suivi les conclusions de son rapporteur public et a considéré qu'aucun des moyens soulevés n'était de nature à révéler une illégalité de l'autorisation.

La Cour note ensuite le « peu d'impact » du projet sur la consommation des terres agricoles, estimée à « moins d'un hectare ». Elle juge aussi la distance minimale (500 m) entre éoliennes et habitations respectée, fût-ce de deux mètres pour la plus proche.

L'impact visuel des éoliennes sur des hameaux « peu habités » sera « atténué » par les « lignes de force paysagères » du bassin de la Noë-Blanche et des crêtes de Bain-de-Bretagne.

Cet arrêt de la Cour administrative d'appel peut faire l'objet d'un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État. Le pourvoi suspendrait la mise en œuvre des travaux sur site. Les frais sont estimés au maximum par notre avocate à 8 000€. Si le Conseil d'État prononçait lui aussi un rejet, la commune pourrait être condamnée à indemniser le porteur de projet. Cette somme ne peut pas être estimée.

À ce stade de la procédure, le conseil municipal a dû se positionner sur la poursuite ou non des actions judiciaires contre l'installation du parc éolien de Branfeul.

Lors de la séance du 17 avril dernier, **le conseil municipal a décidé (10 voix contre, 2 pour, 1 blanc) de ne pas poursuivre les actions judiciaires contre l'installation du parc éolien de Branfeul** au motif que l'ensemble des arguments avancés lors de la première audience ont tous été déboutés par la Cour d'appel de Nantes.

PASSAGE EN RÉGIE DU RESTAURANT SCOLAIRE

En décembre 2020, un groupe de travail d'élus a été constitué pour entamer une réflexion sur le mode de gestion du restaurant scolaire.

Face à la complexité du sujet, il s'est avéré nécessaire de se faire accompagner : le cabinet Terralim a été recruté en décembre 2021 et le groupe de travail initialement formé a été élargi. Le responsable du service technique et des parents d'élèves ont rejoint le groupe en mars 2022.

L'étude réalisée a permis de comparer différents scénarios possibles : le scénario d'une restauration scolaire en régie est viable en mutualisant avec une commune voisine. La commune de Sainte-Anne-sur-Vilaine a montré un intérêt pour le projet et a formalisé

son engagement pour la rentrée 2023. Lors de sa séance du 23 janvier dernier, le conseil municipal a approuver le passage à une restauration scolaire en régie à la rentrée 2023. Le recrutement pour le poste de cuisinier ou cuisinière est en cours.

Différentes acquisitions vont venir compléter l'équipement actuel : vaisselle, petit matériel de cuisine, matériel de transport, matériel technique pour le stockage et la cuisson ainsi qu'un self-service pour les plus grands.

Ces acquisitions chiffrées à 53 285,39 € HT sont éligibles à une subvention auprès des services du Département, au titre du dispositif « Fonds de Soutien aux Projets Locaux », qui pourrait atteindre 50%.



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE BOUCHERIE

Les engins ont pris possession du chantier, les cabanes sont installées place de l'église... Cela signifie que les travaux reprennent !

Après la démolition et le curage au printemps 2022, la validation de l'avant projet définitif en juin et le choix des entreprises en ce début d'année, arrive maintenant le temps de la reconstruction et de la réhabilitation.

Pour rappel, le projet sera constitué d'un local commercial qui accueillera un salon de coiffure, un local commercial de 20 m² pour accueillir une activité professionnelle, un appartement et une maison de type T4 chacun.

Ce chantier correspond à la deuxième étape du projet de revitalisation : "affirmer une centralité forte au centre du bourg".



COÛTS DE L'OPÉRATION

Études de faisabilité Henrio	13 250,00 €
Maîtrise d'œuvre Cresto Modules	67 359,18 €
Relevé et levée des plans des bâtiments AKERQUEST / SOLGT	3 678,00 €
Étude géotechnique GINGER GEBTP	3 400,00 €
Coordinateur SPS SOCOTEC	3 550,00 €
Mission contrôle technique SOCOTEC	5 300,00 €
Acquisition EPF	85 551,57 €
Démolition couverture amiantée	7 959,00 €
Travaux de réhabilitation	707 778,00 €

TOTAL 897 825,75 €

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION

DSIL	42 000,00 €
Fonds friche	195 512,42 €
Crédits délégués	8 397,00 €
Bien vivre partout en Bretagne Conseil régional	150 000,00 €
Appel à dossier 2022 Conseil départemental	40 000,00 €
Appel à dossier 2023 Conseil départemental	90 000,00 €
Fonds propres Conseil départemental	24 000,00 €
Crise sanitaire Conseil départemental	8 000,00 €
EPCI	13 000,00 €
EPF	3 975,00 €
Part de la collectivité Fonds propres et emprunt	322 941,33 €

TOTAL 897 825,75 €

Vous trouverez ci-contre le plan de financement prévisionnel d'un montant de 897 825,75€.

Les dépenses comprennent les honoraires du cabinet Henrio relatifs à l'étude de faisabilité, les frais de maîtrise d'œuvre réalisée par le cabinet Cresto Modules, ainsi que d'autres études nécessaires pour un montant total de 96 537,18€.

À cela il faut ajouter l'acquisition, les frais de démolition de la couverture amiantée et le coût des travaux de réhabilitation pour un montant de 801 288,57€.

Les ressources pour financer ce projet correspondent d'une part à diverses subventions d'un montant de 574 884,42€. Ces subventions sont versées par l'Etat dans le cadre de l'appel à projet fonds friche et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), La Région, le Département d'Ille et Vilaine, La Communauté de Communes Bretagne Porte de Loire Communauté.

Le reste à charge pour la municipalité de 322 941,33 € est financé par des fonds propres et par un recours à l'emprunt.

Nous croyons que ce projet de réhabilitation contribuera à améliorer la qualité de vie de notre commune et à revitaliser notre patrimoine bâti.



Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU



GRIPPE AVIAIRE : DES MOUETTES CONTAMINÉES DANS PLUSIEURS COMMUNES D'ILLE-ET-VILAINE

Récemment, des mouettes rieuses autour des plans d'eau de plusieurs communes du département, dont Bain-de-Bretagne, ont été identifiées comme porteuses du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

Ce virus est extrêmement contagieux et nocif pour les oiseaux, et il persiste principalement dans les fientes et les eaux stagnantes contenant des matières fécales contaminées.

L'application rigoureuse des diverses mesures visant à protéger les élevages de volailles d'une

potentielle contamination par la faune sauvage doit être rappelée, notamment :

- Le renforcement des mesures de biosécurité (mise à l'abri),
- La surveillance renforcée des élevages (analyses de laboratoires),
- L'adaptation des activités cynégétiques (appelants de gibier d'eau et gibier à plumes).

Pour éviter la propagation du virus, le public doit éviter de fréquenter les zones humides où les oiseaux sauvages peuvent se poser.

Plus d'infos à ce sujet dans la rubrique « actualités » du site internet de la commune.

OBLIGATION DE DECLARATION DES PROPRIETAIRES

Tous-tes les propriétaires sont soumis-es à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous-tes les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers-ères et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

Tous-tes les propriétaires, particuliers-ères ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils/elles les occupent et, s'ils/elles ne les occupent pas eux/elles-mêmes, déclarer l'identité des occupant-e-s et la période d'occupation à compter du 1er janvier 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site impots.gouv avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet «biens immobiliers» pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif).

Consultez les informations qui sont à déclarer via le nouveau service en ligne «Gérer mes biens immobiliers». Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.



+ D'INFOS

OPÉRATION P'TITS BOULOTS

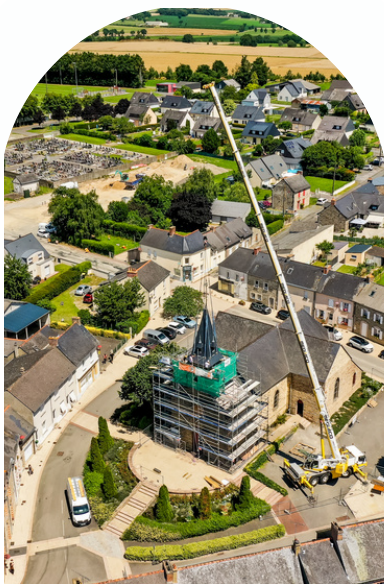
Afin de donner un coup de pouce aux jeunes du territoire, la Communauté de communes propose, chaque été, l'opération P'tits boulots. Ce dispositif est réservé aux jeunes qui auront entre 16 et 17 ans au 1er juillet, et qui résident dans l'une des 20 communes de Bretagne porte de Loire Communauté.

Pour candidater, le dossier de candidature est disponible en ligne via le QR code ci-dessous. Vous pouvez aussi le demander auprès de votre informatrice jeunesse ou lors de permanence du SIJ.

La date de clôture des candidatures est prévue, au plus tard, le **31 mai 2023**.



PLUS D'INFOS SUR LES
MODALITÉS DE
PARTICIPATION ET ACCÈS
AU DOSSIER DE
CANDIDATURE



INVITATION À L'INAUGURATION

Nautalbanaises, Nautalbanais,

Monsieur Le Maire et l'équipe municipale ont le plaisir de vous convier à **l'inauguration des travaux de restauration de l'église Sainte-Anne et de l'aménagement de la zone dite du "cimetière"** :

le samedi 10 juin

Rendez-vous à 17h place de l'église en présence des partenaires financiers, des cabinets d'études et des entreprises ayant réalisé les travaux.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

NOUVEAU

DES PIZZAS TOUS LES MERCREDIS

Depuis le **mercredi 15 mars**, vous avez l'occasion de venir vous régaler chez Alizé Pizza !

Tous les mercredis de 17h30 à 21h30 sur la place de l'église.

Pour passer commande, téléphonez au **06 81 30 04 71**.



VISUALISEZ LA
CARTE ALIZE PIZZA
AVANT DE PASSER
COMMANDE

BOULANGERIE

Face à la fermeture de la boulangerie en fin d'année, Le Nautal'café assure un service de dépôt de pain. Nous remercions Valérie pour sa réactivité et son investissement.

Les élu-e-s considérant ce service comme essentiel, ils et elles se sont mobilisé-e-s pour porter **un projet de dépôt de pain dans le local boulangerie**.

Les étapes du projet se définissent ainsi : lors de la séance du 17 avril, le conseil municipal a validé l'acquisition du matériel. Puis, le 22 avril, les élu-e-s et le futur boulanger ont démarré le nettoyage du local. Nous pouvons compter sur l'ouverture avant l'été.



Vous êtes invité-e-s à participer à la cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945, le lundi 8 mai.

Rendez-vous à la mairie à 10h15 afin de se diriger en cortège vers l'église pour 10h30, accompagné-e-s de la fanfare de Guipry-Messac, des portes drapeaux, des représentant-e-s des associations des anciens combattants, de la municipalité vers l'église. À l'issue de la célébration, nous nous dirigerons vers le monument aux morts pour la commémoration officielle avec le dépôt de la gerbe et la lecture des discours.

Ce devoir de mémoire permet de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui se sont battu-e-s pour notre liberté.

BIBLIOTHÈQUE

11 MAI / ATELIER PARENT-ENFANT

Atelier proposé par le service petite enfance de Bretagne porte de Loire Communauté sur le thème du portage physiologique.

Rendez-vous de 9h30 à 11h30 à la maison des associations.

Inscription au **02 99 43 08 48** ou par mail à l'adresse suivante : resa.rpe@bretagneportede Loire.fr

Réservation obligatoire, places limitées.





CHASSE AUX OEUFS

Samedi 8 avril, la bibliothèque a pris un air festif. Près d'une trentaine d'enfants est venue participer à la chasse aux oeufs. Par groupe, les enfants ont cherché les trésors chocolatés dans le décor installé par les agents du service technique.

Un plaisir de passer devant le lapin, d'entrer dans la cabane, ouvrir une boîte à œufs, chercher dans un panier, soulever un pot de fleurs et découvrir la gourmandise tant attendue et avec un agréable soleil.

Pour rappel la bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h30 à 16h30, le samedi de 10h à 12h. Des ouvrages disponibles pour petits et grands !

Vous avez la possibilité de faire venir l'ouvrage de votre choix, s'il se trouve dans une des 20 bibliothèques du territoire. Il suffit d'en faire la demande lors de votre passage lors des ouvertures ou directement en ligne.



FLASHEZ POUR VISUALISER ET COMMANDER DES LIVRES AUPRES DES BIBLIOTHÈQUES



LES PHOTOS DU MOMENT



LES CLASSES 3

La journée s'est très bien passée, nous avons eu la chance d'avoir un temps magnifique pour profiter pleinement de l'événement !

Nous espérons que tout le monde gardera de beaux souvenirs de ce moment convivial intergénérationnel.

Nous les remercions d'avoir participé à cette journée dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions également toutes celles et tous ceux qui ont aidé à l'organisation et la mise en place de ces festivités.

La journée du 9 avril 2023 restera gravée dans nos mémoires.

On se retrouve dans 10 ans !

ÉCOLE SAINTE-ANNE



Pour fêter la fin de l'année, les élèves de l'école Sainte-Anne se sont rendu-e-s au cinéma. Les maternelles ont vu « Yuku et la fleur de l'Himalaya » et les élèves de primaire « Le pharaon, le sauvage et la princesse ». Les deux films ont été appréciés par petit-e-s et grand-e-s. Merci à l'APEL qui a entièrement financé cette sortie.

L'association des parents d'élèves a également organisé une fête de Noël. Au programme : chants des enfants, repas à emporter, restauration sur place, et présence du Père-Noël. Un grand merci au groupe *Les Z'Apeuprêt* qui a assuré l'animation musicale de la soirée. Merci aussi à la commune, aux agents municipaux et à tous les bénévoles !



Pour accueillir au mieux nos nouveaux-elles élèves de Toute Petite Section, les élèves de Grande Section ont rejoint la classe des CP-CE1. Ils et elles sont accompagnés par Cléa.

Nous avons commencé notre projet d'école autour du « Patrimoine ». Les élèves de Marie-Paule travaillent sur l'Afrique, celles et ceux de Marianne sur la Bretagne, et les élèves d'Edwige et Léa sur les Merveilles du monde. Une exposition des œuvres des enfants sera organisée lors des prochaines portes ouvertes. Il se pourrait bien que les sorties de fin d'année aient un lien avec le « Patrimoine » !

Tous-tes les élèves de la Moyenne Section au CM2 ont bénéficié de séances de judo avec Philippe, professeur au Judo Club de Bain-de-Bretagne. Ils et elles ont appris à combattre mais aussi et surtout à respecter leur adversaire. Depuis les vacances d'hiver, les élèves de CE2-CM font du kinball, les GS-CP-CE1 de l'athlétisme et les PS-MS de la course d'orientation. Toutes ces séances de sport sont menées avec l'OCAS de Bain-de-Bretagne.

Merci à l'APEL qui aide au financement des séances de sport pour chaque élève. Les maternelles font également du yoga avec Anne-Françoise, qui donne bénévolement de son temps pour nos élèves. Un grand merci à elle !

PORTES OUVERTES

L'école ouvre ses portes le vendredi 12 mai à partir de 17h30. Une exposition des travaux des élèves sera organisée au même moment. Enfants, parents, grands-parents, vous êtes tous-tes les bienvenus !

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la directrice, Marianne COLLEAU.

APEL

L'APEL organise une vente de plat à emporter le **vendredi 12 mai**. Pour commander, vous trouverez un flyer joint à cette Not'albanaise. Prenez le temps de passer commande et à en parler autour de vous. Les plats seront à récupérer à l'école à partir de 16h30 jusqu'à 20h.

PROCHAINEMENT

La traditionnelle kermesse aura lieu le **dimanche 25 juin** au terrain des sports de la commune. Venez nombreux-ses !

CITOYENNETÉ

TU AS DES EXAMENS À PASSER ? PENSE À TE FAIRE RECENSER ! C'EST OBLIGATOIRE.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la mairie est connectée au service e-recensement. Disponible 24h/24 et 7j/7, le e-recensement est très simple d'utilisation : il suffit pour l'administré-e de créer un compte sur mon.service-public.fr (QR code), et de suivre les indications !



À réception de votre demande, la mairie effectuera les démarches nécessaires et éditera votre attestation de recensement dans votre compte sur mon.service-public.fr (il vous faudra surveiller votre compte afin d'y récupérer votre attestation).



D'INFOS ET CONTACT



1ER MAI / SUPER LOTO

Organisé L'Hermine, vous êtes invité-e à les rejoindre pour cet événement vous proposant la chance de remporter un des 65 lots, dont un bon d'achat de 1000€ !

Rendez-vous le lundi 1er mai à 14h à la salle polyvalente de Guipry-Messac.

Tarifs : 2€ la carte + 1 carte offerte

Possibilité de réserver : téléphonez au 02 99 34 72 25 ou 06 66 23 24 55

11 JUIN / CONCOURS DE PALETS

Organisé par l'ACCA à l'étang de Branfeul.

11 JUIN / TOURNOI DE FOOT

Organisé par l'Hermine au terrain des sports.

16 JUIN / FORUM DES ASSOS

Venez découvrir les nombreuses associations nautalbanaises !

/// Buvette et restauration sur place.

À partir de 18h à la maison des associations.

25 JUIN / KERMESSE DE L'ÉCOLE

Organisé par l'APEL au terrain des sports.

22 JUILLET / 35 ANS DU PALET NAUTALBANAIS

Le club organise un repas à la salle polyvalente pour l'occasion.

15 AOÛT / CONCOURS RÉGIONAL DE PALETS

Organisé par le Palet Nautalbanais au terrain des sports.

ACCA

Les membres du conseil d'administration de l'ACCA remercient vivement toutes les personnes ayant aidé à la préparation du repas des tripes.

L'HERMINE



L'Hermine remercie vivement les nombreux-ses participant-e-s du repas à emporter organisé le 4 mars.

D'un point de vue sportif, une nouvelle importante pour les jeunes nautalbanais puisque les équipes voisines (Terte Gris, Bain-de-Bretagne, le Triangle, Pléchéâtel et l'Hermine donc) ont choisi de renouveler le groupement qui les uni pour les trois prochaines années (Groupement de jeunes du Semnon), les bénévoles sont les bienvenu-e-s pour les accompagner. Pour les plus jeunes, l'entente avec Bain-de-Bretagne devrait perdurer.

Du côté des adultes, l'équipe A connaît des résultats en dent de scie en championnat de D2, avec toutefois des matchs spectaculaires à domicile. Nous ne pouvons qu'encourager les Nautalbanais-es à venir nous encourager le dimanche après-midi. Il en est de même pour les vétérans le vendredi soir. L'équipe B, associée à Bain-de-Bretagne, tente de s'accrocher en championnat de D3, ce après la montée dans cette division à mi-saison.

L'Hermine anticipe la saison prochaine et accueille volontiers de nouveaux joueurs sérieux, des personnes intéressées par l'arbitrage et des bénévoles pour accompagner les équipes jeunes.

Pour avoir un aperçu de nos actualités, nous vous invitons à nous rejoindre sur Facebook : **Allez l'Hermine**, et Instagram : **@hnbl35**.

Pour toute demande d'informations : herminelanoebianche@gmail.com

YOGA MILA

Venez vous joindre à nous pour découvrir la pratique du yoga en douceur. C'est le jeudi à 19h. La salle de la maison des associations est très agréable. Le dernier trimestre commence tout juste : c'est le moment !

Pour tous renseignements, contactez Mirelle au **06 86 97 03 44**.

OCTOGYM

Le 11 janvier s'est tenue notre Assemblée Générale au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu.

Nous remercions Isabelle AVRIL pour son implication et ses années de présidence dans un contexte particulier ainsi que les nouvelles recrues, Rozenn DECOUT et Danielle LELIEVRE.

Après la reprise des cours adultes avec Anne BARBARAY, les boutchous actuellement au nombre de 6 ont pu aussi reprendre leur activité au mois de janvier avec leur animatrice Anne-Françoise BOURDAUD et leur marionnette préférée, Kiki. Il est encore possible d'inscrire votre enfant.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de contacter par téléphone la présidente au **06 29 40 28 42**.

L'association a organisé le 18 mars sa première manifestation de l'année 2023, «les plats à emporter» avec le traiteur de GUEMENE PENFAO. Un grand merci à vous tous-tes pour votre participation.

Nous nous retrouverons lors du forum des associations pour ceux ou celles qui souhaitent découvrir nos différents cours.

/// COMPOSITION DU BUREAU

Présidente
Delphine MARTIN

Trésorière
Marie-Luce LANGLAIS

Secrétaire
Anne-Françoise MARSOLLIER

Membres
Isabelle AVRIL, Rozenn DECOUT,
Danielle LELIEVRE, Sabrina VERRET





Remise d'un cadeau de remerciement à l'ancien président de l'association.

CLUB DE L'AMITIÉ

Lors du conseil d'administration du 2 août 2022, sous la présidence de Henri LAMY, nous avons procédé au renouvellement du bureau.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

CO-PRÉSIDENTS

Yves PROVOST
Daniel CATREUX

VICE-PRÉSIDENT

Hervé RAIMBAUD

SECRÉTAIRE

Henri LAMY

TRÉSORIER

Georges JASNIER

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Maryvonne GUYOT

MEMBRES

Jacqueline BOUZIDI, Francis DUBOIS, Toussaint FOUCAULT, Agnès HERROUIN, Daniel MERCIER

Nous sommes au total
75 adhérent-e-s.



Le repas de fin d'année a eu lieu le jeudi 15 décembre 2022. La galette des rois du club était le 6 janvier 2023. Un concours de belote a été organisé le vendredi 3 mars : 38 équipes y ont participé. Nous organiserons un voyage pour cet été. Un repas de fin d'année sera organisé avant Noël.

Si vous êtes intéressé-e par les jeux de belote et de boules, nous vous donnons rendez-vous **tous les mardis à 14h à la maison des associations.**

LA MARCHÉ

Tous les lundis à 14h30 : groupe de marche avec différents itinéraires sur la commune.

Rassemblement pour le départ aux abris bus, rue des Marronniers. Vous pouvez venir vous joindre à nous : ouvert à tous-tes !

Pour tout renseignement, contactez
Yves PROVOST au 06 30 68 65 24 ou
Daniel CATREUX au 06 81 11 95 19.

LE PALET NAUTALBANAIS



En ce début d'année 2023, les adhérent-e-s ont pu se retrouver autour de la galette des rois en janvier mais aussi en février pour le traditionnel pot au feu.

L'association du palet nautalbanais compte 118 adhérent-e-s. Voici la composition du bureau :

Président

Fabrice PROVOST

Vice-président

Julien LELIÈVRE

Trésorier

Yves PROVOST

Secrétaire

Jacqueline AUBRY

Membres

Christian HERROUIN, Marie-Thérèse LEMOINE, Stéphane JAHIER, Jean JAHENY.



RECETTE

MINI MUFFINS APÉRITIFS



Pour régaler 4 personnes, vous aurez besoin de :

- 30g de comté
- 1 cuillère à café d'origan
- 1 pincée de sel
- 1 pincée de poivre
- 1 oignon rouge
- 1/2 cuillère à café de pâte de curry rouge
- 60g de farine
- 15g de maïzena
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 cuillère à café d'huile d'olive
- 1 œuf
- 8cl de lait

ÉTAPE 1

Préchauffez le four à 200°C (thermostat 7). Emincez l'oignon rouge en fines lamelles et le faire revenir à feu doux dans une poêle avec un peu d'huile (d'olive) pendant environ 10 min. L'oignon doit être fondant.

ÉTAPE 2

Pendant ce temps coupez le comté en petits dés et réserver. Mélangez dans un petit saladier tous les ingrédients du mélange sec à savoir farine + maïzena + levure.

ÉTAPE 3

Mélangez dans un autre récipient tous les ingrédients du mélange humide. Ajoutez l'origan, les pincées de sel et de poivre ainsi que la pâte de curry et bien mélanger.

ÉTAPE 4

Ajoutez ensuite les dés de comté ainsi que les oignons. Versez le mélange sec sur le mélange humide d'un coup et mélangez à peine.

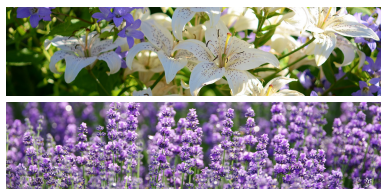
ÉTAPE 5

Versez dans les alvéoles d'un moule en silicone mini-muffins (ou mini-bouchées). Enfin, mettre au four en surveillant pour environ 12 min à 180°C-200°C (thermostat 6-7).

Bon appétit !

LE COIN DES MAINS VERTES

EN AVRIL / C'est le moment de planter les vivaces en godet ainsi que les bulbes à floraison estivale et automnale comme : les anémones, les lys, les glaïeuls, les arums, les dahlias, les cannas.



Il faut également diviser les grosses touffes de lavandes, primevères et autres vivaces à la floraison estivale ou automnale. On pourra également récolter le muguet fin avril.

EN MAI / On continue de planter les vivaces, mais on sème également les annuelles et bisannuelles. On plante également les bulbes d'été.

On n'oublie pas de supprimer les fleurs fanées au fur et à mesure, et de couper au plus court les fleurs à bulbe de printemps si le feuillage est complètement sec.

On peut également mettre des géraniums en jardinière, et on peut aussi cultiver des plantes aromatiques comme le basilic, le thym, la ciboulette, l'aneth, le cerfeuil, le persil et l'oseille.

EN JUIN / On a encore le temps de planter ou semer les annuelles d'été et celles de l'automne. Supprimez toujours régulièrement les fleurs fanées afin de favoriser une nouvelle floraison.

Pensez à arroser le soir les fleurs en cas de forte chaleur. Pour les rosiers, attention à l'invasion de pucerons, pensez à les arroser au pied, et surtout supprimer les fleurs fanées afin de stimuler de nouvelles roses.

SOLUTION

LES MOTS CROISÉS D'HALLOWEEN

Vertical

1. Vieille dame à la peau verte et au nez crochu qui utilisa la magie pour faire le mal
2. Cadavre desséché et embaumé de l'Égypte ancienne
3. Grand récipient dans lequel on prépare des potions
4. Arachnide à quatre paires de pattes, grande tisseuse de toiles.
5. Autre nom pour un mort-vivant.

Horizontal

6. Esprit venant hanter les vivants.
7. Cource à la peau orange.
8. Monstre sortant la nuit de son tombeau pour aller sucer le sang des vivants grâce à ses canines pointues.
9. Récompense sucrée distribuée à un déguisement effrayant
10. Restes osseux d'un humain ou d'un animal.



LA SIGNIFICATION DES FLEURS

Selon l'occasion, chacune a son mot à dire, influencée par son histoire, sa saisonnalité.



TULIPE « Une vraie promesse »

Couleurs : blanc, jaune, orange, rose, rouge.

Saisonnalité : mars à mai au jardin / décembre à juin chez le fleuriste.

Histoire : issue du turc « tülbind », la tulipe accompagne de nombreux rites religieux dans les pays musulmans.

Langage des fleurs : proche de la rose, la tulipe promet de grands moments d'émotion.

Occasions : amour, anniversaire, bon rétablissement, naissance, Saint-Valentin.



JONQUILLE « À très bientôt »

Couleurs : blanc, jaune.

Saisonnalité : mars à avril au jardin / décembre à avril chez le fleuriste.

Histoire : originaires de Turquie, les jonquilles sont l'emblème du Pays de Galles.

Langage des fleurs : avec sa fraîcheur printanière, la jonquille promet d'intenses retrouvailles.

Occasions : amour, anniversaire, bon rétablissement, fête des grands-mères, remerciements.

COMMUNICATION

MERCI POUR VOTRE IMPLICATION !

Nous sommes toujours plus nombreux-ses à suivre l'actualité de la commune sur Facebook sur Instagram, alors merci beaucoup !

Nous vous encourageons à continuer afin que de plus en plus de personnes puissent nous rejoindre.



Observez La Noë-Blanche sous un autre angle à travers les clichés de notre belle campagne bretonne.

Participez en envoyant vos propres photos par mail à lea.boussaad@lanoeblanche.fr et ainsi partager votre vision du monde qui nous entoure !



Les actualités de la commune et du territoire environnant : travaux, culture, loisirs, sports... toute l'info pour petit-e-s et grand-e-s !



Lorsque les médias sociaux ne sont pas votre fort, Panneau Pocket est l'application qu'il vous faut pour vous tenir informé-e des dernières actualités de la commune ! Pour chaque nouvelle information, vous recevez une notification.

MÉDIAS SOCIAUX, APPLICATIONS... CE N'EST PAS POUR VOUS ?

Rassurez-vous, si vous ne vous y retrouvez ni sur les médias sociaux ou avec l'application Panneau Pocket, notre site internet est régulièrement mis à jour et vous y trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin : **actualités, événements, infos pratiques et utiles, contact des associations...** et plein d'autres choses !

PEU IMPORTE VOTRE FAÇON DE VOUS TENIR INFORMÉ-E, NOUS AVONS UNE SOLUTION ADAPTÉE À CHACUN ET CHACUNE D'ENTRE VOUS !

Suivez-nous pour rester informé(e) !



Commune de La Noë-Blanche



@communelanoeblanche



www.lanoeblanche.fr



Panneau Pocket

/// AUTOUR DE NOUS



LA COCCINELLE

Les Coccinellidae, en français coccinellidés, sont une famille d'insectes de l'ordre des **coléoptères**, appelés aussi coccinelles, ou encore familièrement ou régionalement *bête à bon Dieu* ou *pernettes*. On estime à environ **6 000 espèces** réparties dans le monde entier.

Les coccinelles figurent parmi les insectes utilisés par l'homme : beaucoup d'espèces se nourrissent en effet de pucerons et sont donc utilisées en lutte biologique comme insecticide naturel. Le nombre de taches de la coccinelle dépend de l'espèce, dont il peut être une clé de détermination. Il ne dépend pas de son âge, contrairement à la croyance populaire.

La métamorphose des coccinelles comporte quatre stades : œuf, larve, nymphe et adulte. En une vie, la coccinelle pondra environ mille œufs. Chaque adulte a une espérance de vie de deux à trois ans.